

Patrimoine moderne, économie, énergie.

Stratégies d'intervention pour les grands ensembles

1945-1975

Si les réflexions sur les mesures juridiques de protection de l'architecture moderne et contemporaine et les outils scientifiques de son inventaire se précisent, affinant les critères classiques de l'histoire de l'art par l'introduction de nouvelles catégories de jugement – les innovations technologiques, la technique de production, l'esthétique de la sérialité, etc. – en revanche, la pratique courante du projet de sauvegarde, quant à elle, peine encore à trouver ses repères disciplinaires. En dépit d'un engagement important ces derniers vingt ans dans la « patrimonialisation » des œuvres récentes, voire très récentes, le tableau reste mitigé sur le plan des interventions qui, le plus souvent par mégarde ou méconnaissance, n'accordent que peu d'attention à l'intégrité matérielle de l'architecture de la seconde moitié du XX^e siècle, ce qui veut dire à ses valeurs culturelles.

Le constat, disons-le, n'est guère rassurant : la question des *modes opératoires* n'est que très rarement abordée à l'appui de réflexions amples et abouties. En raison de la spécificité constructive du patrimoine moderne et contemporain, son obsolescence technologique est considérée en effet *a priori* – et souvent à tort – comme rapide et prononcée, voire inéluctable, jusqu'à devenir le principal prétexte pour des transformations radicales. Tout particulièrement, estimée comme très vulnérable du point de vue de la physique du bâtiment, l'architecture du XX^e siècle fait l'objet de « rénovations énergétiques » lourdes et irréversibles, élaborées selon une logique « d'actualisation » – pour ne pas dire d'une banale « remise aux normes » – qui se plie très rarement à la définition préalable de la valeur de l'objet construit et fait abstraction de ses qualités intrinsèques. Souvent motivées non pas par de graves pathologies qui affecteraient les bâtiments, mais plutôt – et avant tout – pour répondre à de nouvelles exigences normatives, selon une logique qui se veut strictement prescriptive, voire obstinément « performantielle », ces pratiques controversées méritent d'être réexaminées.

Le *corpus* des grands ensembles d'habitation de la période 1950-1970, une indéniable *démonstration* architecturale, technique, sociale à l'origine, est en ce sens une catégorie particulièrement sollicitée. Conduite entre 2009 et 2011, la recherche académique appliquée du laboratoire TSAM de l'EPFL sur les enveloppes de la cité du Lignon (1963-1971), se proposait de mettre dans le juste équilibre les variables *patrimoine*, *économie* et *énergie* par des stratégies d'intervention qui, avec un bilan thermique excellent, permettent de conserver intégralement la couche extérieure du splendide mur-rideau d'origine en verre et aluminium. En termes de méthode, l'expérience extrêmement concluante du Lignon a été élargie à d'autres grands ensembles genevois de la seconde moitié du XX^e siècle dans le cadre de ce projet de recherche encouragé par la Stiftung zur Förderung der Denkmalpflege. La prise en compte d'ensembles d'habitation réalisés selon des types constructifs très divers – de la façade maçonnée percée de l'ensemble du quai du Seujet (1964-1976), à la structure en panneaux préfabriqués de béton isolée par l'extérieur de la cité Avanchet Parc (1973-1977) – a mis en évidence que la situation d'équilibre entre préservation de l'objet construit et une amélioration thermique conséquente se situe généralement autour de 80-90% des valeurs légales, selon les techniques utilisées. Le 20-10% restant pour se conformer aux normes en vigueur implique des interventions lourdes et très destructrices, dont la faisabilité

technique se complique et justifie une augmentation exponentielle des coûts de réalisation pour une durée de vie équivalente. Le prix à payer au niveau de la sauvegarde du patrimoine, mais aussi, plus prosaïquement, de l'investissement économique apparaît disproportionné. Cet « acharnement thérapeutique », lourd en conséquences, devrait être remis en question par une démarche responsable qui mette en avant la notion de « patrimoine bâti comme ressource » – au fond, très proche de la *valeur d'usage*, si chère à Alois Riegl – acceptant une performance qui, si elle n'est pas optimale, favorise tout de même des réductions des consommations importantes, voire très importantes, à coupler éventuellement avec le recours à des sources renouvelables.

Comme il ressort clairement de cette recherche, les options de projet cohérentes, étudiées *ad hoc* – à partir de l'objet construit et pour l'objet construit – peuvent se dégager uniquement de la connaissance matérielle exhaustive du bâtiment, capable d'identifier, certes, ses carences et disfonctionnements, mais aussi ses réels atouts. Repris dans le cahier technique 2047 *Rénovation énergétique des bâtiments*, tout récemment édité par la Société des Ingénieurs et des Architectes suisses (SIA), ce postulat fondamental qui reconnaît que « les différentes options stratégiques pour la rénovation débouchent, entre autre, de l'analyse précise du bâtiment existant », devrait être pris en considération sans tarder. Autrement dit, c'est le bâtiment même qui devrait fixer les limites des interventions, en fonction de ses propres caractéristiques matérielles intrinsèques, opportunément relevées dans la phase des études préalables, évitant de recourir ainsi à une stricte application des normes, ce qui aurait des répercussions importantes – et souvent irréversibles – sur l'intégrité des bâtiments, peu importe qu'ils soient protégés ou pas. Il ne s'agit en aucun cas de négliger systématiquement les paradigmes de réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO₂ qui sont, bien entendu, des préoccupations assurément légitimes ; il est plutôt question de calibrer les mesures d'amélioration des performances au plus près de l'objet construit, privilégiant des interventions ponctuelles et ciblées, aussi dans une logique d'amélioration du confort des habitants. Cette approche à la fois pragmatique et soucieuse du cadre bâti existant mériterait d'être généralisée dans la pratique du projet de sauvegarde du patrimoine récent, une « mission d'envergure exigeante » qui relève avant tout, il est utile de le rappeler, de l'intelligence et du positionnement culturel du projeteur.

Recherche financée par la Stiftung zur Förderung der Denkmalpflege

École Polytechnique Fédérale de Lausanne
Faculté de l'Environnement Naturel, Architectural et Construit
Laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne

Franz Graf, architecte et professeur EPFL, Directeur
Giulia Marino, architecte et docteur ès sciences EPFL
avec la participation de Mélanie Delaune Perrin, historienne de l'art

<http://tsam.epfl.ch>